



SOMMAIRE

- ▶ SALADES : attention aux chenilles et aux maladies.
- ▶ ENDIVE : le vol de puceron des racines se termine.
- ▶ POIREAU : attention à la rouille.
- ▶ CELERI : aucune capture de mouche de la carotte ni de mouche du céleri.
- ▶ CHOUX : attention aux chenilles. La pression aleurode augmente.
- ▶ OIGNON : situation préoccupante pour le mildiou sur la Plaine de la Lys.
- ▶ POIS : présence de mildiou, d'aschochytose et d'antracnose.
- ▶ EPINARD : présence de noctuelles.
- ▶ CAROTTE: alternaria et sclérotiniose sur jeunes carottes dans l'Aisne.

SALADES

Réseau : 3 parcelles fixes et 2 piégeages

Stade : plantation à récolte

Dégâts de gibier

A Le Maisnil (59), à Haubourdin(59) et Calonne-sur-la-Lys (62), des dégâts de gibier sont toujours présents (lièvre, perdrix...). Des traces de prédation naturelle ont également été observées (plumes groupées), malheureusement elle n'est pas suffisante pour limiter les dégâts. Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. Les dégâts causés par le gibier sont préjudiciables pour le rendement car ils entraînent la destruction partielle de plants. Des mesures prophylactiques existent (clôtures, filets anti-pigeons, effaroucheurs, ...), elles doivent être adaptées aux espèces présentes et à l'environnement de la parcelle (habitations, ...). Le coût et le temps nécessaire pour la mise en place et l'entretien de ces « outils » doivent aussi être pris en compte. Bien que l'efficacité de ces mesures semble limitée (notamment en raison de l'accoutumance du gibier aux méthodes d'effarouchement), leur mise en place permet de réduire les dégâts. Afin d'augmenter l'efficacité de ces techniques, il est nécessaire de les combiner et de les alterner. Ces systèmes ne permettent pas d'éliminer les nuisibles, il est possible de contrôler les populations en les régulant. En ce qui concerne les nuisibles (la liste est différente pour chaque territoire), les documents nécessaires à leur régulation sont disponibles auprès des Fédérations de Chasse de chaque département. Les Fédérations de Chasse pourront ainsi vous renseigner sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, sur la liste des espèces classées nuisibles dans votre commune, sur les formulaires de demande de destruction et les autorisations à tir, etc. Elles pourront également vous fournir les informations concernant l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier (sanglier, chevreuil, cerf, ...) sur les cultures et récoltes agricoles.



Traces de prédation naturelle (FREDON HDF)



Limace (FREDON HDF)



Limaces

Des dégâts de limaces et des limaces sont toujours présents à Haubourdin (59). La pression reste forte. La semaine prochaine, les températures seront comprises entre 15 et 26°C et quelques précipitations sont encore prévues pour les prochains jours: ces conditions restent malgré tout assez favorables aux limaces. Les limaces se développent à des températures comprises entre 9 et 20°C, la température optimale étant située autour de 15°C. Les limaces sont constituées à 85% d'eau et sont donc très sensibles à la dessiccation. Pour éviter le dessèchement, elles ont une activité plutôt nocturne et par temps humide, d'où l'intérêt du piégeage pour évaluer le risque sur la parcelle : une fois les dégâts observés, il est souvent trop tard ! Il est conseillé de mettre en

place le piégeage avant le semis et de relever les pièges au moins une ou deux fois par semaine. Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur limaces. Il s'agit des substances actives suivantes : phosphate ferrique et *Phasmarhabditis hermaphrodita*. Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

B

Mildiou (*Bremia lactucae*)

Du mildiou est présent sur feuilles de chêne à Haubourdin (59) et sur 20% des plantes à Le Maisnil (59). La pression reste importante et les conditions climatiques (températures douces et humidité) restent elles aussi favorables pour le développement de la maladie. Soyez vigilants même si vous avez des variétés qui sont résistantes aux souches 29-40 en *Bremia*. Les infestations sont possibles entre 5 et 20°C avec un optimum compris entre 10 et 15°C. Les conditions humides lui sont favorables pour s'implanter et se disséminer. Il existe des variétés résistantes mais elles sont rapidement contournées: les nouvelles combinaisons de gènes de résistance introduites dans les variétés sont dépassées au bout de quelques années. Des mesures prophylactiques existent : choix de parcelles aérées et bien drainées, inspection des plants à la réception, réduction des densités de plantation sur les planches, désherbage soigné (pour ne pas laisser la parcelle envahie de séneçons et laiterons qui sont hôtes de ce pathogène), irrigation le matin, destruction des résidus de cultures immédiatement après la récolte, débâchage précoce au printemps...



Le mildiou est caractérisé par un jaunissement sur la face supérieure et un feutrage blanc sur la face inférieure. (FREDON NPdC)

Maladies du collet (rhizoctone, botrytis)

A Le Maisnil (59), 20 % des salades présentent des maladies du collet (rhizoctone, botrytis). Attention, la pression des maladies reste importante et les conditions météorologiques prévues, avec des températures modérées et des précipitations créent un environnement propice à l'apparition de botrytis et du sclérotinia. Adoptez des pratiques de gestion préventive telles que la rotation des cultures, la suppression des résidus de culture infectés, et la promotion d'une bonne circulation de l'air autour des plantes pour réduire l'humidité et minimiser les conditions favorables au développement des pathogènes.



Le botrytis est un parasite de faiblesse (tissus vieillissants ou lésés par un orage de grêle par exemple). Les conditions humides (humidité relative avoisinant les 95%), peu lumineuses (sous bâches par exemple) et les températures comprises entre 17 et 23°C lui sont très favorables. L'aération des cultures est le moyen le plus efficace contre le botrytis: si possible un débâchage d'au moins une semaine permet de diminuer le risque. La diminution des densités de plantation en début et fin de saison, le choix de parcelles aérées, un désherbage soigné et une fertilisation adaptée (ni excessive, ni déficiente), l'élimination rapide des débris végétaux en fin de culture font aussi partie des mesures prophylactiques.

Le rhizoctone est un champignon du sol qui s'attaque aux racines des jeunes plantules provoquant des fontes des semis. Sur les salades à maturité, ce sont surtout les côtes au contact du sol qui sont touchées: on observe des altérations rougeâtres à brunes, de consistance sèche sur les pétioles, la nervure principale et le limbe. La maladie peut évoluer en pourriture humide. Ce champignon peut se développer aussi bien dans des sols humides et lourds que dans des sols plus légers et secs avec des températures comprises entre 5 et 36°C avec un optimum entre 23 et 27°C. La meilleure protection reste le paillage plastique...

Pucerons du feuillage

Un seul puceron a été observé à Haubourdin (59): la pression est très faible, les températures prévues dans les prochains jours sont assez favorables à son développement mais pas les pluies.



Noctuelle gamma (*Autographa gamma*)

A Haubourdin (59) et le Maisnil (59), des chenilles de noctuelle et des dégâts de chenille ont été observés sur respectivement 8% et 20% des plants. Les températures modérées annoncées pour les prochains jours vont être favorables à leur développement. Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les salades ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles...

Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur chenilles. Il s'agit des substances actives suivantes : *Steinernema feltiae* (sous abri uniquement), *Bacillus thuringiensis* subsp. *aizawai* et de *Bacillus thuringiensis* subsp.

B Kurstaki (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.



Des chenilles sont présentes dans les salades (FREDON HDF)

Site de piégeage	Noctuelle gamma
Calonne-sur-la-Lys (62)	10
Ennetières-en-Weppes (59)	79
Haubourdin (59)	6
Le Maisnil (59)	10
Avelin (59)	44
Vignacourt (80)	1

ENDIVE

Réseau : 1 parcelle fixe et 6 piègeages

Stade : levée

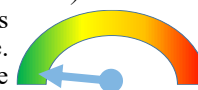
A Haines (62), la culture est au stade levée. Des coccinelles ont été observées sur la parcelle.



Site de piégeage	Mouche de l'endive				
	S21	S22	S23	S24	S25
Arras (62)	-	-	0	0	0
Avelin (59)				0	
Beaumont-les-Cambrai (59)	-	-	1	1	1
Haisnes (62)	-	-	-	1	0
Laventie (62)	0	0	0	0	1
Marcoing (59)	-	-	1	0	0
Metz-en-Couture (62)	-	-	1	2	4
Pailly (02)	-	-	-	-	0
Soyécourt (80)	-	-	-	0	0

Mouche de l'endive (*Napomyza cichorii*)

Quelques captures ont été faites dans les bacs jaunes mis en place. A l'heure actuelle, ce ravageur ne représente pas de danger pour la culture.



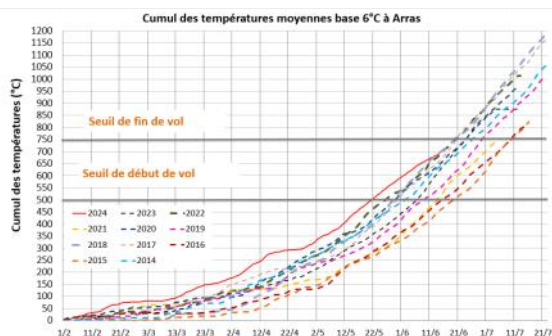
Pucerons lanigères (*Pemphigus bursarius*)

Le vol du puceron des racines est toujours en cours. Les captures diminuent mais le puceron est présent sur tous les sites de piégeage. Le modèle HRI confirme que la fin du vol approche (720°C jours cumulés à Arras le 17 juin). Cette semaine, une seule mouche *Thaumatomyia* spp. (auxiliaires dont la larve se nourrit des *Pemphigus* aptères) a été piégée dans les



bacs jaunes. Ces données indiquent qu'un contrôle naturel va se mettre en place une fois les pontes des adultes donneront les larves. Il est malheureusement impossible de savoir dès maintenant s'il sera suffisant.

Site de piégeage	Pucerons lanigères	<i>Thaumatomyia</i> spp.
Arras (62)	3 ↓	0
Beaumont-les-Cambrai (59)	55 ↓	0 ↓
Haisnes (62)	17 ↑	0 ↓
Laventie (62)	2 ↑	0
Marcoing (59)	16 ↓	0 ↓
Metz-en-Couture (62)	12 ↓	0
Pailly (02)	1	0
Soyécourt (80)	31 ↓	1



Mesures prophylactiques visant à limiter les risques d'infestation :

Il est nécessaire avant tout de réduire les risques d'infestation et de développement de ce ravageur en appliquant quelques mesures prophylactiques :

- ◆ En cas de présence importante au niveau des racines, arroser fréquemment pour favoriser la culture. Si l'irrigation n'est pas possible, les méthodes culturales améliorant la structure du sol et la remontée d'humidité par capillarité permettent de limiter l'impact de la sécheresse. L'impact dû au stress nutritionnel (azote et / ou hydrique) semble prépondérant par rapport à celui induit par la présence de pucerons.

- ◆ Le bâchage sur les petites parcelles avec un voile insect-proof permet de réduire la population de ravageur présente et donc d'augmenter la croissance racinaire.

- ◆ Il est déconseillé de produire les cultures sensibles à proximité des peupliers pour limiter l'importance des attaques de pucerons lanigères.

- ◆ La larve de *Thaumatomyia* spp. (petite mouche rayée jaune et noir) consomme environ 100 à 200 pucerons. D'après la littérature, l'adulte des *Thaumatomyia* spp. est floricole et se nourrit essentiellement de pollen et de nectar. Les résultats obtenus en conditions contrôlées par FREDON montrent que la mouche a tendance à pondre plus d'œufs et plus rapidement si elle est en présence de fleurs. Le pollen serait donc bien un élément favorisant la reproduction et la fécondité de la mouche. Pour favoriser ces auxiliaires, il est donc conseillé de maintenir des plantes fleuries à proximité des parcelles d'endives.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la reconnaissance, le cycle de développement, les symptômes et dégâts, les méthodes de lutte..., consultez la [fiche](#) sur les pucerons des racines en cultures légumières : *Pemphigus* spp.

Pour plus d'informations sur la mouche prédatrice *Thaumatomyia* spp., n'hésitez pas à consulter la [fiche](#) réalisée par la FREDON Nord Pas-de-Calais dans le cadre du programme EMMA "Echanges transfrontaliers pour le Maraîchage et la culture de fraises, favorisant les Méthodes Alternatives" financé par le FEDER et le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais, dans le cadre du programme Interreg IV France-Wallonie-Vlaanderen.

POIREAU

Réseau : 3 parcelles fixes

Stade : 6– 8 feuilles

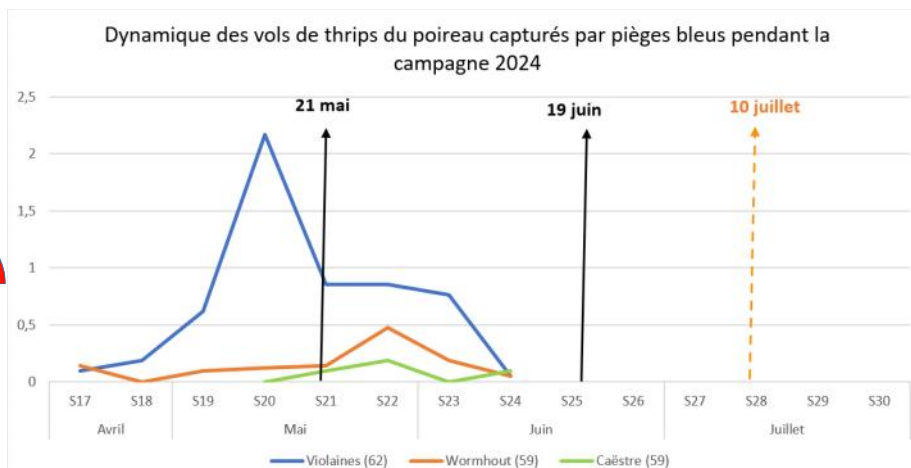
Thrips (*Thrips tabaci*)

Il y a toujours très peu de thrips capturés sur les plaques bleues.



A Violaines (62), un thrips a été observé sur 12% des poireaux et aucun thrips n'a été observé à Caëstre (59) et Wormhout (59) (les observations ont été faites sous la pluie). Par contre, à

Wormhout (59), les premières piqûres sont constatées. Des pluies sont encore prévues dans les prochains jours et ne vont pas être favorables à leur développement restez tout de même vigilants avec le retour du soleil et de températures plus élevées.



Rouille (*Puccinia allii*)

A Wormhout (59), la rouille s'est bien étendue sur les poireaux d'été, qui sont des variétés très sensibles. Les premières pustules de rouille ont été observées à Caëstre (59), sur des poireaux d'été (variété sensible). L'attaque est précoce et les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie. Surveillez vos parcelles en particulier sur les variétés dites « sensibles ». Les symptômes sont caractéristiques avec la formation de pustules orange plus ou moins foncées. La maladie touche d'abord les feuilles de la base puis gagne les étages supérieurs. Les conditions optimales pour l'infestation sont une température de 15°C avec 100% d'humidité pendant 4 heures. L'agent pathogène est actif entre 10 et 24°C avec un optimum à 18°C. Seul un temps froid avec des températures inférieures à 5°C bloque la maladie. La transmission de la rouille d'une saison sur l'autre se fait par le biais des cultures d'ail, des cultures de poireaux tardives encore en place lors des premières plantations ou des *Alliums* sauvages. Il est important de choisir des variétés peu sensibles. Il n'existe pas de variétés réellement résistantes mais il y a des différences de sensibilité variétale. Il est utile aussi de pratiquer une rotation des cultures en espaçant les Alliées et de raisonner la fertilisation azotée.



Dégâts de gibier

Les dégâts de gibier restent inchangés par rapport à la semaine dernière (voir partie SALADES pour les mesures prophylactiques).



CELERI

Réseau : 2 piégeages

Mouche du céleri (*Phytophyla heraclei*)

A Hinges (62) et Saint-Omer (62), aucune mouche du céleri n'a été capturée.



Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

A Hinges (62) et Saint-Omer (62), aucune mouche de la carotte n'a été piégée.



OIGNON

Réseau : 2 parcelles fixes

Oignons de semis : Les derniers semis sont en général à 3/4 feuilles. Les premiers semis sont en général au stade 5/6 jusqu'à 7 feuilles.

Oignons bulbilles : stade 7/8 feuilles, bulbaison

Mildiou (*Peronospora destructor*)

Du mildiou a été constaté sur 6 des 7 parcelles d'oignons de semis de la plaine de la Lys (62) observées cette semaine (parcelles les plus avancées du secteur).

Sur 2 parcelles, on observe des plants contaminés épars dans la parcelle ou 1 foyer bien constitué (1 m²) au moins en surface. Sur les 4 autres parcelles c'est un foyer constitué (1m² au moins) et des pieds contaminés épars qui




sont présents dans la parcelle. Seule une parcelle d'oignons de semis a été observée sur ce secteur sans mildiou (stade moins avancé). Sur les oignons bulbilles, plusieurs foyers constitués (de 1 m² chacun) sont observés sur 2 parcelles de la plaine de la Lys. La maladie n'a pas été observée sur les autres secteurs. Attention, il faut rester très vigilant vis-à-vis de cette maladie : après chaque contamination, il y a incubation du champignon. La durée d'incubation va dépendre de la température. L'optimum se situe entre 15 et 17 °C. Elle dure au minimum 10 jours quand les conditions sont réunies. Les taches de mildiou apparaissent ensuite sur les feuilles de l'oignon. Les conditions actuelles lui sont donc très favorables! Les signes précurseurs sont caractérisés par des décolorations localisées (halos jaunes et diffus). Lorsque les conditions sont favorables (climat humide), elles se recouvrent d'un duvet gris violacé. Les taches se multiplient, les feuilles se dessèchent et se nécrosent. La maladie se développe en foyer mais peut évoluer très rapidement et se répandre sur toute la parcelle. L'apparition de foyers correspond souvent à des zones d'humidité persistante.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le cycle du mildiou, les mesures prophylactiques, le modèle Miloni* et l'interprétation des risques, une fiche détaillée a été rédigée par les animateurs BSV.

Vous pouvez la télécharger en cliquant sur ce lien : <http://blog-ecophytohautsdefrance.fr/wp-content/uploads/2015/12/Mod%C3%A8le-Miloni-mildiou-de-loignon.pdf>

*suite à des décalages constatés entre les sorties de taches du modèle et les sorties de taches sur le terrain, le modèle n'est plus employé actuellement.



Gibier

A Lorgies (62), quelques dégâts de gibier sont constatés (voir partie SALADES pour les mesures prophylactiques).

CHOUX

Réseau : 6 parcelles et 5 piégeages

Stade : plantation à récolte

Gibier

Des dégâts de gibier sont toujours présents à Ennetières-en-Weppes (59) sur choux cabus ainsi qu'à Richebourg (62) sur choux fleurs en bord de parcelle. Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. (voir partie SALADES pour les mesures prophylactiques).



Site de piégeage	Noctuelle gamma	Teigne des crucifères
Lorgies (62)	4	3
Ennetières-en-Weppes (59)	79	6
Bavinchove (59)	211	5
Saint-Omer (62)	11	8
Illies (59)	17	65
Saint-Momelin (59)	15	21
Campagne-les-Hesdin (62)	16	5
Campagne-les-Hesdin (62)	90	13
Longpré-les-Corps-Saints (80)	0	0
Trosly-Breuil (60)	5	1

Piéride, noctuelle et teigne des crucifères

A Ennetières-en-Weppes (59) et Richebourg (62), une chenille est présente sur 4% des pieds observés. A Saint-Momelin (59), quelques chenilles dont des teignes sont observées sur moins de 10% des choux cabus. Sur le secteur de Saint-Omer (62), des chenilles de noctuelles sont présentes dans les choux et choux-fleurs. Restez vigilants, la pression augmente et les températures des jours à venir vont être favorables à l'éclosion des œufs. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières pontes et chenilles. Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les choux ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles...



Les teignes sont toutes petites et font de « la dentelle » avec les feuilles. Les noctuelles sont souvent dans les cœurs des choux fleurs et font souvent des excréments sur la pomme. Dans tous les cas, la présence de chenilles est préjudiciable pour le producteur, leur présence entraînant des pertes de rendement.

Il existe des solutions de biocontrôle efficaces si elles sont appliquées sur jeunes chenilles. Il s'agit de substances actives *Bacillus thuringiensis subsp. aizawai* et de *Bacillus thuringiensis subsp. Kurstaki* (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.



Mouche du chou (*Delia Radicum*)

Dans les feutrines, à Ennetières-en-Weppes (59), 3 œufs étaient présents sur 10% des feutrines. A Lorgies (62), sur choux fleur de la plantation en semaine 20, 57% des plants étaient atteints avec en moyenne 6,4 œufs/plant atteint et sur choux fleur de la plantation en semaine 22, 40% de plants étaient atteints avec en moyenne 3,5 œufs/plant atteint. A Gentelles (80), aucune mouche du chou n'a été capturée dans les pièges. La pression augmente mais le risque reste faible car les conditions humides actuelles permettent au système racinaire de mieux résister aux attaques de mouches. En général, les adultes de la mouche du chou émergent entre fin mars et début avril. Dans la quinzaine de jours qui va suivre son émergence, la mouche va déposer ses œufs par paquet à proximité du collet des plants, sur un sol humide. L'éclosion a lieu 3 à 6 jours plus tard, les larves vont alors se diriger vers les racines des cultures, dans le sol, afin de s'en nourrir. Les dégâts se manifestent par des galeries dans les racines provoquant retard de croissance, dépérissement, perte de pied sur jeunes cultures mais aussi le flétrissement des plants. Ses dégâts favorisent le développement de pourritures racinaires, rendent difficile la conservation et la commercialisation des légumes-racines. Les températures optimales au développement et à l'activité des larves sont comprises entre 15 et 21°C. Afin de limiter les dégâts liés aux larves de mouche du chou, des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place : bâcher les plantations pour limiter les pontes aux pieds des plants (au moins 4 semaines à partir de la plantation), biner afin de détruire les œufs de mouche ou les remonter à la surface où ils se dessècheront, favoriser les auxiliaires (carabes, staphylins, ...), allonger le délai entre 2 cultures/intercultures de Brassicacées au sein d'une rotation, éviter l'épandage de matière organique peu décomposée avant l'implantation, butter pour favoriser la croissance racinaire, implanter la culture en dehors des périodes à risque...



Aleurodes

A Saint-Momelin (59), on observe 1 à 2 aleurodes et quelques pontes sur moins de 10% des choux. A Ennetières-en-Weppes (59), on observe 1 aleurode et quelques pontes sur 16% des choux cabus. A Richebourg (62), 1 à 10 aleurodes et des pontes sont observés sur près de 77% des choux-fleurs. A Illies (59), les aleurodes sont de plus en plus nombreux. La pression augmente malgré des conditions météorologiques défavorables au développement de cet insecte. Attention avec le retour du soleil prévu pour les prochains jours.



Altises (*Phyllotreta* sp.)

A Ennetières-en-Weppes (59) et Lorgies (62), on observe 1 à 7 altises par pied sur respectivement 32 et 44% des choux, des dégâts sont aussi constatés. A Saint-Momelin (59), on observe entre 1 et 6 altises par pied sur 16% des choux.



Soyez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures de Brassicacées, même lorsqu'elles sont recouvertes d'un voile. Les choux sont sensibles à ce ravageur entre la plantation et le stade 8 feuilles. Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.

En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Les dégâts d'altises sont souvent observés dans les parcelles non irriguées, sur les jeunes plants, non protégés par des bâches ou filet anti-insecte.

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place :

- poser un voile ou un filet anti-insectes (maille $\leq 0,8$ car si la taille des mailles est $> 0,8$ mm, les altises mangent les feuilles à travers le filet). Les voiles non endommagés permettent une meilleure protection.
- ces coléoptères passent l'hiver dans le sol à proximité des crucifères (adventices, engrais vert, culture) : éviter de repiquer sur une parcelle ayant eu des crucifères l'année précédente,
- si possible (et besoin), irriguer la culture après la plantation pour accélérer la croissance.
- favoriser les auxiliaires des cultures : il existe des parasitoïdes, larvaires, pour la plupart. Comme les altises pondent leurs œufs à la surface du sol certains carabes ou les larves de Cantharides peuvent en consommer.

Pucerons

Une petite colonie de pucerons cendrés est observée à Ennetières-en-Weppes (59) et Richebourg (62) sur 4% des pieds. A Saint-Momelin (59), quelques pucerons verts et pucerons ailés sont présents sur moins de 10% des choux. A Lorgies (62), seuls quelques pucerons ailés sont signalés.



Des pucerons parasités, des syrphes, des coccinelles et des araignées sont aussi présents sur ces parcelles. Quelques pucerons ailés sont aussi signalés à Lorgies (62). Sur le secteur de Saint-Omer (62), des populations de pucerons commencent à apparaître. Les conditions actuelles pluvieuses ne sont pas très favorables au développement des pucerons et des auxiliaires sont présents. Le risque reste faible.

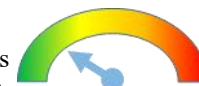
Thrips

A Saint-Momelin (59), sur des pièges bleus mis en place, moins de 2 thrips par plaque ont été capturés. Les conditions actuelles, très pluvieuses ne sont pas favorables à leur développement. Restez vigilants, le retour du soleil devrait être plus propice à leur activité. Les piqûres de nutrition des thrips provoquent l'apparition de nombreux petits cals, souvent réunis en larges plages, qui finissent par brunir rendant le produit impropre à la commercialisation. C'est à la formation de la pomme, quand les feuilles commencent à se resserrer que l'insecte s'installe. Les attaques sont parfois très profondes dans la pomme (jusqu'à 10 feuilles et plus).



Mildiou

A Richebourg (62) sur choux-fleurs et Ennetières-en-Weppes (59) sur choux cabus, quelques taches sont signalées. Les conditions humides sont favorables au développement de la maladie mais le débâchage devrait permettre d'assécher les taches sporulantes et le stade avancé de la culture limite le risque de pertes. Les symptômes sont caractérisés par des taches jaunes angulaires sur la face supérieure des feuilles et une sporulation blanchâtre sur la face inférieure des feuilles. Les températures optimales pour le développement de la maladie sont comprises entre 8 et 16°C la nuit et 23°C le jour. Les conditions humides (sans nécessité de pluie) sont favorables au développement de la maladie.



POIS

Réseau : 2 parcelles fixes + compilation des tours de plaine

Pucerons verts

Les pucerons restent très discrets dans les parcelles de pois. Le seuil indicatif de risque de 5 pucerons par extrémité de tiges avant floraison et de 10 pucerons après floraison.



Tordeuses

Des captures sont recensées en Picardie dans le secteur de Mory Moncrux (60) (environ 130 captures) et Bailleul (80) (4 captures). En pois protéagineux, des captures sont recensées également dans la Somme (Conty, Le Boisle, Ailly sur Noye, Airaines, Cottenchy, Clairly Saulchoix) et dans l'Aisne (Caillouel Crepigny, Dravegny).

Il n'y a pas de lien entre le niveau de capture et les dégâts. Le seuil indicatif de risque est atteint dès les premières captures de papillons à partir du moment où les pois sont au stade "gousses plates sur le 1^{er} étage florifère" (= début floraison + 7 jours). La période de sensibilité des pois dure jusqu'à la récolte.



Mildiou

Quelques cas de mildiou restent signalés sur l'ensemble des bassins de production. Pour rappel, la lutte contre le mildiou repose sur une combinaison de levier : la prophylaxie (délai de retour de 5 ans entre 2 pois, destruction des résidus et des repousses de pois pour éviter le maintien de l'inoculum, maîtrise des densités, de la fumure et de l'irrigation), la tolérance variétale, et la protection fongicide préventive en végétation.



Complexe Aschochyte/Colletotrichum

Des cas d'aschochyte sont remontés sur l'ensemble des bassins de production. Des symptômes d'anthracnose à Colletotrichum sont également signalés dans l'Aisne.

Le terme anthracnose est souvent utilisé à tort pour évoquer l'aschochyte, maladie aérienne fréquente sur pois et qui est causée par un complexe de 3 champignons : *Didymella pinodes*, *Phoma medicaginis* et *Ascochyta pisi* (champignon le moins fréquent). L'anthracnose est causé par un champignon du genre *Colletotrichum*. Les symptômes d'aschochyte sont souvent confondus avec des symptômes d'anthracnose (colletotrichum).

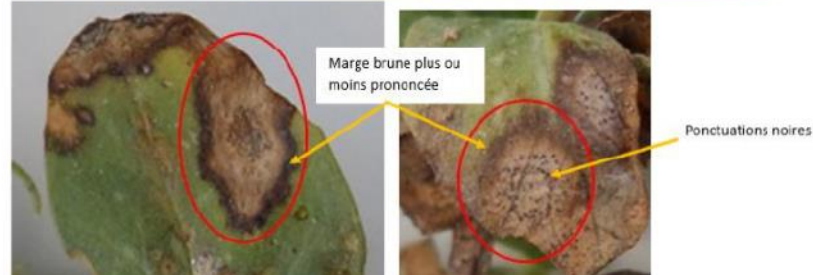


Aide à la reconnaissance (source : Terres Inovia)

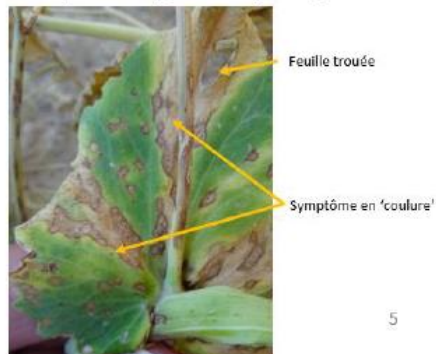
<i>Didymella pinodes</i> (aschochyte)	<ul style="list-style-type: none">• Répartition homogène dans la parcelle• Ponctuations noires évoluant en nécroses• Absence de fructifications visibles• Gradient du bas vers le haut de la plante• Symptômes sur tige : présence de nécroses marron foncé à noires ceinturantes.

Colletotrichum sp
(et/ou *A. pisi*)

- Répartition en foyers
- Les premiers symptômes apparaissent sous forme de taches plus ou moins rondes à ovales, de couleur claire, souvent cernées d'une marge brune, avec ou sans ponctuations noires au centre.



- Les symptômes évoluent de façon plus ou moins régulière, parfois sous forme de 'coulures', des trous peuvent apparaître (à l'emplacement des fructifications).



5

- Les feuilles sénescent prématurément. Les plantes peuvent paraître 'grillées'.



- Les symptômes sur tiges sont les mêmes que ceux décrits sur feuilles. Les nécroses sont souvent plus allongées.



- Sur gousses les symptômes apparaissent sous forme de nécroses plutôt arrondies assez caractéristiques, de couleur marron, puis orangé-saumon, voire noires lorsqu'elles vieillissent et sèchent. Les gousses peuvent être trouées et les graines nécrosées.



Botrytis/Sclérotinia

Aucune observation en plaine.



Nécroses racinaires

Il y a quelques semaines des symptômes de nécroses racinaires étaient signalés. Les causes sont multiples : asphyxie racinaire lié aux excès d'eau ce printemps, problème de structure de sol, complexe de champignons telluriques... Actuellement, les parcelles concernées décrochent du fait d'un système racinaire peu développé et peu fonctionnel.

EPINARD

Réseau : 1 parcelle fixe + compilation des tours de plaine



Pucerons

Aucune parcelle ne signale la présence de pucerons.



Noctuelle gamma (UNILET)

Autographa gamma

Quelques captures de noctuelles sont recensées : 2 individus à Fillièvres (62) et 34 à Arvillers (80).

Le piégeage des papillons avec une phéromone permet de connaître la période de présence potentielle de l'insecte mais ne suffit pas pour donner un niveau de risque car il n'y a pas de relation entre captures et dégâts. Ce sont les chenilles qui sont responsables des dégâts. Une intervention se justifie en cas d'observation de chenilles dans les cultures ou de perforations sur le feuillage.



Maladies

Pas signalement de maladie dans les parcelles d'épinard.



CAROTTE

Réseau : 7 pièges + compilation des tours de plaines



Puceron

Pas d'observations de pucerons dans les parcelles de carottes. Pour rappel, les pucerons sont à surveiller de la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

Mouche de la carotte

Cette semaine, aucune capture de mouche de la carotte n'est recensée sur les 7 pièges mis en place dans la région. Pour rappel, le seuil indicatif de risque est d'une mouche par piège par semaine.



Situation sanitaire

Dans l'Aisne, sur jeunes carottes, des symptômes d'alternariose et de sclérotiniose sont observés.

L'alternaria se manifeste par l'apparition de petites taches décolorées sur le bord des folioles. Elles se dessè-

chent ensuite et donnent l'aspect de brûlures. La sclérotiniose provoque une pourriture molle du collet souvent accompagnée d'un duvet blanc puis de sclérotés.

Des attaques de pythium sont constatées également sur jeunes carottes.

Pour le moment les grosses carottes restent indemnes d'un point de vue sanitaire.



Sclérotinia sur carottes (UNILET)



Alternaria sur carottes (UNILET)

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SIPEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : L. TANCHON - PLRN ; Chou-fleur, chou : V. OSTYN - PLRN ; Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : H. BAUDET - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; V. DUVAL - FREDON Hauts-de-France.

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France